

**Bulletin**

N° 1, mars 2024



**Solidarité  
sans frontières**

PAGE 3

**#NoRAEC**

L'Europe s'abolit

PAGES 7 – 10

**Dossier:**

**Criminalisation  
de la migration**

Contextes et  
campagnes de  
résistance

PAGES 15 – 16

**Living Smile**

**Vidya**

Rester engagée



**sosf.ch**

## Édito

Ces dernières semaines ont été marquées par de nombreuses horreurs et de rares lueurs d'espoir. Les développements en matière de politique migratoire ont montré à quel point le dicible et le faisable ont été déplacés vers la droite. En Allemagne, les Vert-es et le SPD ont d'abord approuvé la réforme inhumaine de l'UE en matière d'asile, sous le nom encombrant de « Régime d'Asile Européen Commun », ou RAEC. Celle-ci supprime de facto le droit d'asile, comme l'explique notre nouveau co-directeur Simon Noori en page 3. Peu après, en janvier, les mêmes partis ont voté, toujours en Allemagne pour des lois d'expulsion plus sévères – à l'avenir, les renvois seront encore plus effrénés. Ces développements ont renforcé une impression que nous avons depuis longtemps: En s'efforçant d'enrayer la montée de la droite, les parlementaires de centre-droit jettent leurs propres principes par-dessus bord, alimentant et légitimant ainsi eux-mêmes le glissement vers la droite. Cela vaut également pour la Suisse, où le PLR a présenté au Parlement, lors de la session d'hiver, des propositions tout aussi hostiles à la migration que l'UDC, comme le décrit Peter Frei en page 12. Heureusement, certaines d'entre elles ont pu être freinées, mais un examen attentif de leur langage et de leur orientation témoigne d'une attaque substantielle contre les droits fondamentaux. Des attaques dont les personnes migrantes sont les premières victimes: Le

dossier de ce numéro traite donc des différentes formes de criminalisation de la migration, mais aussi de la résistance efficace et des réseaux de solidarité contre cette tendance.

Des réseaux solidaires et une ligne claire face à la droite, voilà ce qu'il faut. Mi-janvier, une rencontre secrète entre des politiciens de l'AfD (Alternative für Deutschland) et de la CDU (Union Chrétienne Démocrate) et des représentant-es de l'extrême droite ethnonationaliste et identitaire a été révélée. Le thème de la rencontre était le concept de « remigration », propagé en Suisse entre autres par la « Junge Tat ». Il ne s'agit rien de moins que de la déportation forcée en masse de personnes perçues comme migrantes – qu'elles aient la nationalité ou non. Le fait que de telles revendications trouvent désormais un écho jusqu'au sein de la CDU a ébranlé de nombreuses personnes en Allemagne. Plus d'un million d'entre elles sont descendues dans la rue pour réclamer l'interdiction du parti d'extrême droite AfD, qui ressemble à bien des égards à l'UDC. En Suisse, en revanche, la situation est restée globalement calme lorsque l'UDC a collaboré avec la « Junge Tat » pendant la campagne électorale et a également repris le discours de la « remigration ». La NZZ a même récemment rendu ce concept de combat d'extrême droite encore plus présentable en titrant « Remigration ? Oui, mais correctement ! »

En cette nouvelle année, Solidarité sans frontières s'engage haut et fort contre une telle normalisation des idées ethnonationalistes et identitaires. Dans notre lutte pour la justice sociale et la liberté de mouvement, nous nous penchons donc sur des exemples concrets d'une société solidaire. Les pages quatre et cinq vous emmènent à la découverte de quelques projets qu'un groupe de voyageuses a visités dans le sud de l'Italie. Nous espérons, chers lecteurices, que vous vous en inspirerez. Car si nous ne voulons pas perdre à l'avenir de telles lueurs de solidarité, nous devons sans cesse nous battre pour les obtenir par un travail concret et pratique.

C'est avec cette édition que notre rédacteur du Bulletin, Lorenz Naegeli, fait ses adieux à Sosf. Nous le remercions de tout coeur pour son engagement infatigable des trois dernières années.

(Ln) et (Sn)

**Toutes les photos de ce bulletin ont été prises par la célèbre photographe suisse Ursula Markus. Elle a accompagné un voyage solidaire d'activistes dans le sud de l'Italie à l'automne 2023, à l'initiative de l'église réformée de Saint-Jacques à Zurich. Le groupe y a visité des projets agricoles et des structures solidaires de personnes migrantes – et rendu compte en Suisse de leur travail. Avec des photos comme celles que vous trouverez dans ce bulletin et des reportages comme ceux des pages 4 et 5.**



# L'Europe s'abolit

La réforme du régime d'asile européen commun (RAEC), récemment négociée, supprime de facto le droit individuel à l'asile. Il est grand temps de se mobiliser !

En décembre 2023, les États membres de l'UE et le Parlement européen se sont mis d'accord sur une réforme qui limitera considérablement l'accès au droit d'asile. Avec la réforme RAEC, l'UE introduit des procédures d'asile rac-

**« Le RAEC est marqué par la croyance erronée que l'exil et la migration peuvent être effectivement stoppés par encore plus de privation des droits et de violence. »**

courcies dans des camps de détention aux frontières extérieures de l'UE, sélectionne de plus en plus en fonction de la nationalité et de l'itinéraire plutôt que des motifs de fuite individuels et simplifie les expulsions vers des pays tiers peu sûrs. Au lieu de parvenir enfin à une répartition solidaire des demandeurs-ses d'asile en Europe, la réforme renforce et durcit encore les règles de Dublin, qui bafouent la dignité humaine.

La réforme du système RAEC est une réponse tardive à l'effondrement du régime européen des frontières lors du « long été de la migration » de 2015. Elle a été lancée par la Commission européenne en 2016 et introduite dans le processus législatif en 2020 sous le nom de « nouveau pacte pour l'asile et la migration » (voir les bulletins Sosp n° 3 et 4/2020). Tel qu'il a été adopté, le RAEC est marqué par la croyance erronée que l'exil et la migration peuvent être effectivement stoppés par encore plus de privation des droits et de violence. En même temps, la réforme tue l'espoir d'une politique d'asile européenne commune et solidaire.

## Procédures accélérées aux frontières comme nouvelle norme

Les demandeurs-ses d'asile en provenance de pays dont le taux de reconnaissance est inférieur à 20% ne passeront à l'avenir que par des procédures frontalières fortement raccourcies – détenu-e s dans des camps comme celui de Moria, sur l'île grecque de Lesbos. L'entrée en matière sur les demandes d'asile lors des procédures à la frontière dépend en outre de l'itinéraire de fuite. Si les personnes ont traversé des pays comme la Turquie, la Serbie ou la Tunisie, que l'UE va déclarer comme pays tiers sûrs, leurs demandes ne seront même pas admises.

Si les personnes parviennent malgré tout à se rendre dans des pays plus au nord, elles y seront confrontées à des règles de Dublin plus strictes. Le délai de transfert de six mois, après lequel une entrée volontaire était jusqu'à présent exigée (par exemple aussi en Suisse) et qui était parfois surmonté dans des asiles d'église, peut être prolongé à un an. En cas de disparition ou de « manque de coopération » (il faut noter qu'il s'agit de son propre renvoi forcé), ce délai peut même être porté à trois ans.

## La Suisse passive

Et que fait la Suisse ? Jusqu'à présent, elle observe sans rien faire et se frotte les mains. Ce n'est pas sans raison que la NZZ écrivait déjà en juin 2023 : « La Suisse profitera de la réforme du système d'asile et de migration de l'UE. Pour elle, c'est un avantage si l'UE s'isole davantage aux frontières extérieures. Néanmoins, cela n'implique guère d'obligations pour elle. » En effet, comme les nouvelles procédures frontalières ne font pas partie de l'acquis de Schengen/Dublin, la Suisse ne se salira pas les mains à ce sujet. Parallèlement, elle peut continuer à déplacer les réfugié-es à travers l'Europe en raison du renforcement des règles de Dublin.

Solidarité sans frontières exige que la Suisse se prononce clairement au niveau de l'UE contre les procédures frontalières et contre une extension de la réglementation des pays tiers et qu'elle accueille en contrepartie les personnes en fuite de manière volontaire. Si cela ne devait pas être le cas, il faudra sérieusement interroger la possibilité d'un référendum contre la reprise des parties de la réforme RAEC qui concernent la Suisse.

(Sn)

## Info:

Sosp traitera en détails de la réforme RAEC dans le bulletin n°2/2024.

Une tournée d'information dans différentes villes suisses est également prévue pour cet été.



Voyage solidaire au Sud de l'Italie

# Récolte de tomates dans des conditions proches de l'esclavage

L'Église Citykirche Offener St. Jakob a organisé, en collaboration avec le centre environnemental Öko & Fair de Gautingen, un voyage dans les Pouilles et en Calabre à l'automne 2023. L'autrice de ce texte faisait partie du groupe et raconte ses impressions sur place.

Le film «Le nouvel évangile» de Milo Rau a été pour Verena Mühlethaler, pasteur de la Citykirche, le déclencheur et la motivation de ce voyage. Dans la ville de Matera, au sud de l'Italie, Milo Rau a mis en scène la Passion du Christ dans une société marquée par l'injustice et l'inégalité. Les personnes réfugiées désespérées qui sont arrivées en Europe par la Méditerranée sont réduites en esclavage dans les champs de tomates du sud de l'Italie, sont exploitées par la mafia et vivent dans des conditions inhumaines dans de véritables ghettos – rien qu'en Italie, ce groupe compte jusqu'à 500 000 personnes.

Le militant politique camerounais Yvan Sagnet, qui incarne Jésus dans le film de Milo Rau, a fondé avec des petits paysans locaux la «Révolte de la dignité», une campagne politique qui lutte pour les droits des personnes migrantes.

## 1. Ghetto Out – Casa Sankara à San Severo, province de Foggia

Les chefs de projet Hervé et Mbaye, tous deux originaires du Sénégal, témoignent :

«Ce projet est une mission contre l'exploitation des migrant-es. Nous sommes une 'associazione'. Des personnes de 13 nationalités différentes, âgées de 19 à 60 ans, vivent ici. Actuellement, 420 hommes vivent dans notre village de conteneurs, 80% d'entre eux ont un permis de séjour.

«Il est très important pour les hommes d'avoir une adresse, sinon aucun contrat de travail ne peut être établi et sans un tel contrat, aucun permis de séjour n'est possible. Nous proposons des cours de langue et différents ateliers et soutenons les migrant-es dans les questions juridiques avec des avocat-es.

«Les tomates poussent sur 16 hectares – elles sont souvent considérées

comme un symbole d'exploitation. Nos tomates, en revanche, sont récoltées dans des conditions équitables. Nous voulons bientôt cultiver aussi des légumes (okra, pois et autres produits); notre objectif est l'autosuffisance. 50 hommes travaillent sur nos propres terres, les autres dans des champs étrangers, tous

par la mafia. Celle-ci utilise des «surveillants» pour exiger, par une violence et un chantage sans scrupules, des travailleuses de la récolte, pour la plupart africain-es, dans les ghettos, une partie de leur salaire déjà maigre pour le transport, la location de tentes en bâche plastique et les bouteilles d'eau. Le système

**« Ce projet est une mission contre l'exploitation des migrant-es. Nous sommes une < associazione >. Des personnes de 13 nationalités différentes, âgées de 19 à 60 ans, vivent ici. »**

avec de bons contrats (selon les directives nationales). Le salaire est de 7 à 8 euros par heure ou de 50 à 60 euros par jour. L'objectif est de sortir les gens des ghettos et de leur permettre de mener à nouveau une vie autonome dans la dignité. Nous, les chefs de projet du Sénégal, nous agissons en fonction de notre foi, nous sommes un peu des fous... »

## 2. «Borgo Mezzanone», ghetto sur un ancien aéroport

À Foggia, nous rencontrons Yvan Sagnet. Ce Camerounais est ingénieur et a incarné Jésus dans le film «Le nouvel évangile».

Pour financer ses études en Italie, il a été «employé» comme cueilleur dans les champs de tomates des Pouilles, où il a découvert à ses dépens des conditions de travail inhumaines. Il a initié une grève de plusieurs semaines qui a eu un grand retentissement dans l'opinion publique et a fondé NO CAP en 2011. L'organisation lutte contre le système dit de caporalato dans l'agriculture italienne, contrôlé

profite de la détresse des personnes parce qu'elles n'ont pas de papiers, que leur demande d'asile a souvent été rejetée et qu'elles sont menacées d'expulsion. Les travailleuses gagnent trois euros de l'heure pour 48 heures par semaine.

Avec Yvan, nous nous rendons dans le plus grand ghetto de la région – l'un des vingt environ – qui accueille, selon la saison, jusqu'à 7000 moissonneuses. Dans la région, 50000 personnes vivent dans des conditions très précaires, alors qu'elles seraient 500 000 dans toute l'Italie. Les habitant-es de Borgo Mezzanone ont installé leurs cabanes et leurs tentes sur les pistes d'un ancien aéroport et vivent ici en autogestion. Il y a des magasins simples et de modestes «restaurants». En traversant le ghetto, on sent une ambiance tendue. On distingue un incendie à quelque distance, autour de nous des cabanes rudimentaires en bois, en tôle ondulée et en plastique et on voit des débris qui jonchent le sol et on remarque quelques hommes pauvrement vêtus, quelques poules et des chèvres.



### 3. Transformation biologique PRIMABIO à Rignano Garganico

Maria Luisa nous fait visiter les lieux et nous montre les installations et les machines où sont transformés les tomates, les brocolis, les asperges, les poivrons – le tout en qualité bio. Elle est directrice de PRIMABIO. L'entreprise bio travaille en collaboration avec NO CAP. Les travailleur·ses sont sortis du ghetto et dorment au Villaggio Don Bosco de la fondation Emmaüs. Après la récolte des tomates, le travail peut continuer dans une autre

### 4. Casa Betania – Maison de la dignité à Serra Marina di Bernalda

Le bâtiment a été mis à disposition par Caritas, rénové et offre un logement à une trentaine de personnes migrantes.

Nous sommes accueilli·es par Moudy, un Soudanais. Il est arrivé en Italie il y a dix ans en tant que réfugié, a entre-temps fait des études et a un emploi de conseiller en intégration. Il fait également office de concierge. Don Antonio, qui se définit comme un prêtre révolutionnaire, nous rejoint.

Les autres étapes de notre voyage ont été Matera, le ghetto de Tendopoli à San Fedinando près de Rosarno et Riace. Le voyage a montré de manière impressionnante comment fonctionnent les projets d'aide mutuelle et d'entraide.

#### Margrit Moser

engagée depuis plus de 40 ans avec et pour les personnes réfugiées

« Plus NO CAP aura d'acheteur·ses sû·es, plus il y aura de personnes migrantes qui pourront sortir des ghettos et travailler avec des contrats équitables. »

région – et un retour dans le ghetto n'est plus exigé. NO CAP fournit des emplois et des logements.

Yvan poursuit son rapport sur NO CAP: « L'association a 500 personnes sous contrat. Elles gagnent 42 à 44 euros par jour pour six heures et demie de travail. Les paysans et paysannes travaillent volontiers avec nous, tous les produits sont certifiés bio et récoltés dans des conditions équitables. Vingt employé·es et 100 bénévoles travaillent pour NO CAP. Ma motivation: la foi et le désir d'aider les gens à retrouver leur dignité. C'est important que vous soyez là et que vous racontiez ce que vous avez vu! »

Tous deux évoquent les conditions de vie catastrophiques dans les ghettos proches et soulignent que la collaboration avec NO CAP est une bénédiction.

La Casa Betania propose une formation agricole spécialisée à l'aide d'essais sur le terrain. Le projet est basé sur un apprentissage interactif qui va de la préparation du sol à l'aliment fini. La philosophie est de protéger la nature, de suivre des principes éthiques et de permettre une vie digne.

Moudy souligne qu'il faut un changement de paradigme dans la pensée et le comportement des Africains – passer d'une attitude de victime à une responsabilité personnelle.

### Que pouvons-nous faire ?

Malheureusement, les produits NO CAP ne sont disponibles que dans quelques magasins en Suisse. Plus NO CAP aura d'acheteur·ses sû·es, plus il y aura de personnes migrantes qui pourront sortir des ghettos et travailler avec des contrats équitables. Si vous avez accès à des magasins et souhaitez soutenir la vente de produits équitables, vous pouvez contacter Christiane Lüst à l'adresse suivante: [info@oeko-und-fair.de](mailto:info@oeko-und-fair.de)

#### Pour en savoir plus:

[associazionenocap.it](http://associazionenocap.it)  
[nocap.oeko-und-fair.de](http://nocap.oeko-und-fair.de)  
[casasankara.it](http://casasankara.it)  
[primabio.farm](http://primabio.farm)  
[nocap.oeko-und-fair.de/casa-betania-house-of-dignity](http://nocap.oeko-und-fair.de/casa-betania-house-of-dignity)

# Suicides et irresponsabilité étatique

Ali P. en 2023, Alireza en 2022, Bilal\* en 2020, Ali Reza en 2019, Yemane en 2018, et tant d'autres dont nous ne connaissons pas les noms. Tous étaient jeunes, avaient fui leur pays dans l'espoir d'une vie meilleure. Tous se sont pris la vie, exténués par un système qui leur a enlevé toute perspective d'avenir, tout sentiment d'être important, d'être entendu. «Les pouvoirs ne font pas attention à notre danse» a écrit Alireza avant de mourir. Le phénomène n'est pas nouveau. Il y a eu des tentatives de réponses étatiques, mais elles sont loin d'être suffisantes.

En 2020, le SEM a mandaté une équipe de recherche du CHUV et d'unisanté pour réaliser une étude. Le communiqué

mesures étaient décidées et correctement appliquées, elles ne resteraient qu'un sparadrap sur une plaie béante. Le problème des atteintes sur leur propre vie des personnes relevant du domaine de l'asile va bien plus loin.

## Écouter les personnes concernées

Pour comprendre l'ampleur du problème, il faut écouter les personnes qui le vivent au quotidien. Nous ne pouvons que vous recommander la lecture du texte «Before we die» [avant que nous mourrions] du projet évasions\*\*.

Âama y détaille les traumatismes de la route migratoire, mais propose également: «Allons à présent encore plus loin et visualisons le SEM comme l'un des obstacles majeurs jeté en travers de nos pieds lorsque nous essayons tout juste de survivre». Âama décrit alors tous les rituels et mises en scène de la vie quotidienne dans les lieux d'hébergement d'asile et leur conséquence sur la santé mentale. Particulièrement éclairante est son analyse de la procédure à suivre pour recevoir les allocations financières: «Pour le prix ridicule de 3 CHF par jour, iels veulent nous enlever notre personnalité et la remplacer par des sujets reconnaissants, honteux, uniformes, soumis et sans valeur». Plus loin: «Cette situation vous prive jour après jour de la conscience de votre vie privée, de votre valeur personnelle et de vos droits fondamentaux». La conclusion qui en est tirée est aussi pertinente que bouleversante: «C'est ça le propos de la politique d'immigration suisse à chaque mesure: vous dévaloriser un peu plus et vous fait croire que vous n'avez aucune valeur.»

## Reconnaître le problème et agir

En Suède, le phénomène du syndrome de résignation avait connu une résonance internationale. De nombreux enfants, menacés d'expulsion, s'étaient plongés dans un état semi comatique. Ce phénomène touchait uniquement les enfants de requérant-es d'asile, avec une légère prépondérance féminine. Le Conseil suédois de la santé et du bien-être a édité un guide pour guérir du syndrome de résignation. Son verdict est clair: Un permis de séjour permanent est considéré comme le «traitement» de loin le plus efficace. Les troubles disparaissent alors d'eux-mêmes rapidement.

Il est grand temps que les autorités suisses prennent la mesure systémique du problème des suicides et se rendent compte que les solutions résident dans un changement radical des conditions d'accueil et d'hospitalité.

(Sg)

\* prénom modifié

\*\* [https://projet-evasions.org/beforewedie\\_fr/](https://projet-evasions.org/beforewedie_fr/)



de presse du SEM suite à la publication se veut rassurant et met principalement un fait en avant: Il n'y aurait pas de prévalence du suicide dans la population des centres fédéraux par rapport au reste de la population. Or, on ne parle ici donc que de tentatives qui ont abouti à un décès. Si on regarde les chiffres de toutes les tentatives, c'est une autre histoire. Le rapport affirme qu'entre les centres de Boudry, Vallorbe et Giffers, il y aurait entre une et quatre tentatives de suicide ou d'automutilation par semaine. Quelles serait la réponse étatique si ce nombre de tentatives était constaté dans trois écoles ou trois institutions pour personnes âgées?

En outre, le rapport montre que le SEM n'a pas de concept de prévention des conduites suicidaires. Le groupe d'expert-es formule des recommandations. Elles sont quasiment identiques aux mesures du plan national de prévention du suicide, qui existe depuis 2016 et est destiné à l'ensemble de la population. À l'heure actuelle, le concept de prévention pour les centres fédéraux n'existe toujours pas. Les mesures restent lacunaires, et ne remplissent de loin pas les standards appliqués au reste de la population.

La mise en place dans les lieux d'hébergement, fédéraux et cantonaux, un plan de prévention identique à celui qui prévaut pour la population plus large est un minimum. Et même si ces

# Dossier: Criminalisation de la migration

## Un régime de violence à peine visible: des milliers de personnes migrantes en prison

« Saviez-vous que les personnes accusées d'avoir pris le bateau risquent de 5 à 30 ans de prison ? » C'est par cette question que commence une vidéo du réseau « Captain Support », un regroupement d'initiatives qui luttent contre la criminalisation de la migration.

La criminalisation des migrant-es a de nombreuses facettes et de graves conséquences. Aux frontières extérieures, elle concerne en particulier les personnes identifiées comme conduisant les bateaux. Souvent, ce sont celles qui ont de l'expérience en mer ou qui n'ont pas assez d'argent pour payer la traversée qui prennent les commandes des bateaux. Les personnes en fuite qui assument parfois des responsabilités vitales dans des situations d'urgence, sont également souvent concernées. Les prévenu-es sont accusés d'avoir « facilité l'entrée illégale » ou d'avoir provoqué un naufrage, en lien avec une mise en danger de la vie d'autrui, un homicide involontaire et d'autres infractions graves. Mais la criminalisation ne concerne pas seulement ceux qui conduisent des bateaux ou des voitures à travers les frontières. Il y a aussi l'escalade de la privation des droits de toutes les personnes migrantes, par exemple en les enfermant dans des centres clos, comme en Grèce, ou en les obligeant à attendre sur des bateaux, comme en Grande-Bretagne, ou alors en Suisse, où des milliers de personnes sont en semi-détention dans des centres d'asile fédéraux en attendant la décision sur leur demande d'asile.

La criminalisation de la migration et la suppression simultanée des voies de migration sûres et légales vont de pair. Des institutions comme le Conseil de l'Europe ou le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) tiennent également des propos clairs contre cette évolution.

Dans un rapport, le Conseil de l'Europe établit un lien entre la criminalisation des personnes migrantes et la discrimination fondamentale à l'encontre des étranger-es ou de ceux qui sont considérés comme tels – et donc comme un moteur de la « xénophobie et/ou des crimes de haine ».

Les États membres, dont la Suisse fait partie, doivent « inverser ces tendances et revenir à une approche de la migration conforme aux droits de l'Homme », demande le Conseil. Le Bureau des droits humains de l'ONU (OHCHR) critique également cette évolution et constate que la criminalisation de la migration « conduit à une série de violations des droits de l'Homme » et renforce des récits erronés et xénophobes: les personnes migrantes sont présentées comme des criminelles et la migration comme une menace.

Cette évolution témoigne de l'abandon par l'Europe d'une conception de la politique et de la société basée sur les droits humains – une évolution qui se manifeste dans la réforme du RAEC (voir texte page 3).

### Des milliers de personnes incarcérées

Les peines encourues par ceux qui sont identifiés comme conducteur-ices sont absurdes: en Grèce, il y a environ un an, 2154 personnes étaient en prison pour des accusations de contrebande, selon un rapport de Borderline Europe. Et ce, alors que la durée moyenne de l'audience était de 37 minutes et qu'elle débouchait sur une peine moyenne de 46 ans et une amende de 332 209 euros. Et en Italie aussi, plus de 2200 personnes ont été emprisonnées pour avoir conduit un bateau au cours des huit dernières années, comme l'a montré le rapport « From Sea To Prison ». Si l'on y réfléchit, on se rend compte qu'une guerre est menée contre les personnes migrantes – sous le couvert de l'État de droit libéral. Avec la menace de longues peines de prison comme arme.

(Ln)

# Les réseaux solidaires s'engagent

La criminalisation de la migration et de ceux qui sont solidaires des personnes migrantes sont les deux faces d'un même continuum de violence. C'est une stratégie pour détourner l'attention de la violence structurelle des frontières. C'est le paradoxe de la politique migratoire européenne: ceux qui cherchent la sécurité sont poursuivis, ceux qui commettent des crimes graves – notamment les autorités migratoires européennes, les garde-côtes et les polices – restent impunis, et sont même soutenus par une grande partie de la politique.

Mais il y a aussi des succès. En 2022, trois hommes érythréens ont été acquittés en Italie de l'accusation de trafic d'êtres humains – ils avaient été accusés d'avoir aidé des compatriotes à utiliser les transports publics, à acheter de la nourriture et à trouver un logement. De la Grèce à l'Égypte en passant par l'Italie et Malte, des groupes solidaires et des avocat-es s'associent aux familles et aux personnes concernées pour faire sortir des personnes des prisons – toujours avec succès. Cela envoie aux autorités le signal que l'on ne reste pas les bras croisés face à cette évolution et que – là où

c'est possible – on dépose des recours, on engage des procédures et on fait un travail de relations publiques. C'est pourquoi, il y a plus d'un an, de nombreux groupes ont créé le réseau «Captain Support» afin de coordonner les efforts – et de jeter encore plus de lumière sur cette évolution.

Tous les textes de cette double page ont été rédigés par (Ln)

## Pylos 9

Après le naufrage du bateau de pêche "Adriana", fortement encombré, le 14 juin 2023 dans les eaux internationales au large de Pylos en Grèce, les coupables ont été rapidement identifiés. Bien que des centaines de personnes se soient noyées sous les yeux des garde-côtes grecs, ce ne sont pas les fonctionnaires grecs et leur manque d'assistance qui étaient coupables, mais neuf des survivant-es. Ils ont été arrêtés par les autorités grecques.

Dès le 13 juin 2023, Alarm Phone, un numéro d'appel téléphonique pour les personnes exilées en mer, a informé les garde-côtes grecs que le bateau était surchargé. L'Adriana se trouvait dans la zone de recherche et de sauvetage grecque. Aujourd'hui, il est clair que les garde-côtes étaient sur place depuis la fin de l'après-midi, mais qu'ils n'ont pas réussi à lancer une opération de sauvetage efficace. De nombreux survivant-es ont ensuite décrit comment les garde-côtes ont tenté de remorquer le bateau avec un câble. Selon les témoignages, c'est cette tentative qui a provoqué le chavirement. Malgré cela, neuf survivant-es ont été arrêté-es. Ils ont été accusé-es d'aide à l'entrée illégale («contrebande»), d'appartenance à une organisation criminelle et d'avoir provoqué un naufrage qui a coûté la vie à des centaines de personnes.

La campagne de soutien aux neuf accusé-es du massacre de Pylos est claire: la véritable coupable est la forteresse Europe. Au cours des quatre dernières années, les garde-côtes grecs ont systématisé leur pratique de refoulement systématique des personnes ayant fui en mer – provoquant ainsi davantage de violence, de morts et de disparitions. La Campagne Pylos 9 exige la libération immédiate des accusés et l'abandon des charges sans fondement. En outre, les autorités grecques doivent rendre des comptes. Il faut mettre fin à la criminalisation de la migration et garantir la liberté de mouvement pour tou-xtes.

### Plus d'information sur:

[captainsupport.net/pylos-campaign](https://captainsupport.net/pylos-campaign)

## Free Homayoun

Le 25 août 2021, Homayoun Sabetara, un homme ayant fui l'Iran, a été arrêté par les autorités grecques à Thessalonique. C'est le début d'un calvaire pour lui et ses proches, qui se poursuit encore aujourd'hui. Homayoun Sabetara a conduit un véhicule à travers la frontière turco-grecque et a été condamné à 18 ans de prison pour contrebande un mois après son arrestation. 18 ans de prison. Pour avoir conduit un véhicule à travers une frontière. Et ce, bien que, selon les rapports, il ait été forcé de conduire. Depuis son arrestation en août 2021, Homayoun Sabetara est détenu en Grèce.

En juin 2023, la fille de Homayoun, qui vit à Berlin, a lancé la campagne #FreeHomayoun.

Avec d'autres soutiens, elle demande "l'acquittement de Homayoun Sabetara, ainsi que de toutes les personnes migrantes criminalisées pour "contrebande".

Le procès en appel d'Homayoun Sabetara est prévu pour le 22 avril 2024. La campagne appelle à un large soutien.

### Plus d'information sur:

[freehomayoun.org](https://freehomayoun.org)



# Captain Support

Des associations et des organisations qui s'engagent pour la liberté de mouvement et la justice globale se sont regroupées sous la bannière «Captain Support». Parmi elles, on trouve ARCI Porco Rosso, Alarm Phone, borderline-europe, Legal Centre Lesvos, Clinica Legale Roma Tre, Aegean Migrant Solidarity et la campagne El Hiblu 3. Elles documentent différentes pratiques de criminalisation des personnes en fuite et en particulier des bateliers. Leur objectif principal est de soutenir les personnes criminalisées, notamment par le biais d'une

aide juridique et de conseils, mais aussi en diffusant des informations utiles afin de lutter préventivement contre la criminalisation. En outre, elles interviennent ensemble en tant que réseau et en tant qu'organisations individuelles dans le discours dominant. Elles renforcent ainsi un contre-récit à celui des autorités et d'une partie de la politique qui présentent la migration comme un danger. Un danger que l'État devrait protéger en créant des frontières plus fortes et en agissant de manière brutale contre les communautés migrantes. Les initiatives

pour Pylos 9, pour El Hiblu 3 et pour Homayoun se retrouvent toutes sous l'égide de Captain Support.

**Plus d'information sur :**  
captainsupport.net

## Free the El Hiblu 3

La campagne «Free the #ElHiblu3» et la coalition «Free the 3» s'engagent pour la liberté de trois jeunes hommes : Abdalla, Amara et Kader. Les trois sont poursuivis pénalement à Malte depuis 2019 – entre autres pour soupçon de terrorisme. Ils sont poursuivis pour avoir empêché leur propre renvoi illégal vers la Libye.

Et ce n'est que récemment, début novembre 2023, après presque cinq ans d'incertitude, que le procureur général de Malte a officiellement porté plainte contre El Hiblu 3. «Abdalla, Amara et Kader sont accusés d'activités terroristes, de détournement d'un navire, de menaces à l'encontre d'un équipage et de plusieurs autres délits», écrit la campagne de soutien. Au moins quatre des neuf chefs d'accusation au total sont passibles de la prison à vie.

Pour les soutiens des trois, il est clair que l'État maltais cherche à faire des accusés un exemple. C'est la politique de fermeture européenne mise en œuvre par un système judiciaire complice. L'inculpation a été prononcée malgré le fait que de nombreux témoins ont confirmé que les trois personnes à bord faisaient office d'interprètes et qu'elles avaient ainsi accompli un travail important entre l'équipage du navire marchand El Hiblu et les passageres sauvées. Au lieu d'être poursuivis, les El Hiblu 3 devraient être célébrés pour leurs actions qui ont empêché le retour en Libye de 100 personnes en danger de mort. La campagne trouve des mots clairs pour dénoncer l'injustice : «S'opposer aux renvois illégaux vers la Libye n'est pas un crime». Liberté pour El Hiblu 3.

**Plus d'information sur :**  
elhiblu3.info

Chères lecteur·ices,  
voulez-vous soutenir  
le réseau Captain  
Support ?

Support Captain Support  
3011 Berne, Schweiz  
IBAN: CH6209000000162628066  
BIC/ SWIFT: POFICHBEXXX

AsyLex, Crimmigration Team

# Criminalisation de la migration en Suisse

La criminalisation de la migration n'a pas seulement lieu aux frontières extérieures de l'UE, mais aussi en Suisse. L'organisation d'aide juridique AsyLex a pour cela spécialement créé une Crimmigration-Team.

En Suisse aussi, les personnes migrantes sont criminalisées par la loi. La loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) punit les actes commis par des étrangères sans statut de séjour sûr alors que les Suisses peuvent les «commettre» en toute impunité. Ainsi, les étrangères peuvent être punies d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à un an s'ils séjournent en Suisse, exercent une activité lucrative en Suisse ou entrent sur le territoire Suisse. Outre la LEI, le code pénal prévoit d'autres peines pour les étrangères que pour les Suisses – par exemple l'expulsion judiciaire.

## Criminalisation par la loi

L'équipe Crimmigration d'AsyLex s'engage contre cette criminalisation des personnes requérantes d'asile. Pour ce faire, AsyLex fait opposition aux ordonnances pénales pour séjour «illégal» ou entrée «illégal» sur le territoire. Car c'est précisément avec ces deux infractions que la criminalisation, qui a également lieu aux frontières extérieures de l'UE, se poursuit en Suisse. Les juristes d'AsyLex argumentent d'une part sur la base du fait que les Conventions sur les réfugiés s'opposent à la sanction des personnes en quête de protection. D'autre part, la directive européenne sur le retour, à laquelle la Suisse est également liée, stipule que les demandeurs d'asile ne peuvent pas être sanctionnés pénalement tant que toutes les mesures administratives n'ont pas été épuisées. Grâce à de tels recours, AsyLex a pu obtenir de nombreuses suspensions de procédure au cours des dernières années. Pour les requérants d'asile qui vivent de l'aide d'urgence et qui n'ont pas le droit de travailler, il serait impossible de régler les amendes ou les peines pécuniaires prononcées, ce qui peut conduire à des peines privatives de liberté de substitution. Une condamnation peut également avoir un effet négatif sur le parcours d'intégration en Suisse, car une ordonnance pénale est classée dans le dossier de migration et sera prise en compte pendant des années lors de décisions. D'un point de vue statistique, les non-lieux ne constituent pas une surprise: La procédure de l'ordonnance pénale est une procédure rapide dans laquelle de nombreuses erreurs se produisent si personne ne regarde. Mais dès que l'on fait opposition, l'ordonnance pénale n'est maintenue que dans 28% des cas. Cela montre qu'il vaut la peine de se défendre contre cette forme de criminalisation en faisant opposition.

## Discrimination et violence au quotidien

La criminalisation structurelle va de pair avec d'autres formes de discrimination et de violence. Outre la criminalisation inscrite dans la loi, les demandeurs d'asile sont souvent exposés en Suisse au profilage racial ou à la violence policière raciste, ou subissent des violences de la part des autorités de sécurité, par exemple dans les centres d'asile. Dans de tels cas, AsyLex aide les demandeurs d'asile à porter plainte. Et ce, même au-delà des frontières suisses: par exemple lorsque des requérants d'asile sont refoulés illégalement aux frontières extérieures de la Suisse, c'est-à-dire lorsqu'ils ont été victimes de «push-backs». Une procédure pénale engagée par AsyLex contre les gardes-frontières impliqués dans un tel cas est actuellement en suspens.

« Car c'est précisément avec ces deux infractions que la criminalisation, qui a également lieu aux frontières extérieures de l'UE, se poursuit en Suisse. »

En Suisse, les requérants d'asile sont criminalisés par la loi et subissent régulièrement un traitement de la part des autorités qui bafoue leurs droits et leur dignité. L'objectif d'AsyLex est d'aider gratuitement le plus grand nombre possible de personnes concernées à se défendre juridiquement contre ces pratiques.

**Cora Schmid**  
co-CEO, AsyLex





Primé aux Journées de Soleure

## « L'audition », un film de Lisa Gerig

Que se passe-t-il exactement pendant une audition d'asile au SEM? Comment sont vérifiés les motifs des personnes requérantes d'asile? Qui sont les personnes qui conduisent ces auditions? Comment pensent-elles? Quels sont leurs angles morts?

«L'audition» propose des réponses à ces questions, et à bien d'autres. En faisant rejouer quatre auditions à des personnes requérantes d'asile et au personnel du SEM, la réalisatrice parvient avec beaucoup de finesse à nous donner un aperçu des subjectivités des personnes impliquées. Par son récit, la personne qui demande l'asile doit présenter, voire justifier son besoin de protection. La personne qui évalue l'histoire et donc la décision d'asile n'a souvent pas vécu la migration elle-même. Celles qui auditionnent les demandeur-ses d'asile ont souvent une perception très différente des réalités de la migration.

**« Celles qui auditionnent les demandeur-ses d'asile ont souvent une perception très différente des réalités de la migration. »**

Le véritable tour de force est atteint par la deuxième partie du film. Ce sont alors les personnes requérantes d'asile qui posent des questions personnelles aux auditeurs et auditrices du SEM. Les différences d'enjeux que revêtent les auditions d'asile y sont criantes. On y apprend par exemple qu'une des juristes justifie son envie de faire ce travail parce qu'elle est « ouverte au monde » et adore « avoir le monde entier qui passe dans son bureau », alors que les personnes requérantes confient plutôt s'être senties mises à nu, et avoir vécu une expérience traumatisante. Le portrait de ce numéro du bulletin est consacré à l'une des protagonistes du film. Nous y avons retranscrit son parcours, et ses réflexions sur la procédure d'asile en Suisse.

Nous vous recommandons vivement d'aller voir ce film, sorti en janvier dans les salles de Suisse alémanique. Il arrivera au printemps dans les cinémas romands. Pendant la rédaction finale de ce numéro, nous avons appris une nouvelle réjouissante: «L'audition» a remporté cette année le Prix de Soleure des Journées de Soleure. Mérité, selon nous!

(Sg)

Elfie Schöpf

## Femmage à une ancienne membre du comité

Le parcours politique d'Elfie Schöpf illustre assez bien qu'il est peu avisé d'empêcher une femme de faire ce qu'elle veut. La bâloise d'origine s'est vu dissuader d'une carrière d'enseignante, parce que «les profs, cela ne trouve pas de mari» aurait dit son père. Tant pis. Après avoir

**« C'était une femme très engagée, mais aussi très modeste, qui ne s'est jamais vantée de ses succès et de son engagement. »**

supporté tant bien que mal une école de commerce, Elfie part six mois en Angleterre. Puis elle revient, trouve du travail et un mari. Une fois mariée, elle ne travaille plus pendant un moment. Mais pas très longtemps. Une fois les enfants au lit et le travail domestique – gratuit – réalisé, Elfie écrit. Elle envoie ses textes à des journaux, qui les publient. Puis elle travaille en dehors de la maison, sans que son mari ne le sache.

À 40 ans, elle divorce. Sa carrière politique au grand jour commence. En tant que secrétaire centrale du PS, puis coordinatrice de la grève des femmes de 1991. En 2019, lors de la deuxième grève féministe nationale, Elfie était de nouveau là. Et entre temps, elle a continué de bouger, et de faire bouger. Elle a notamment fait partie du comité de Solidarité sans frontières. C'est dans ce contexte que Gisela Grimm, responsable de l'administration pendant plus de 20 ans d'abord au BODS puis à Sosf, se souvient : « C'était une femme très engagée, mais aussi très modeste, qui ne s'est jamais vantée de ses succès et de son engagement. Ce n'est qu'en lisant l'hommage rendu à Elfie dans la WOZ que j'ai pris la mesure de tout ce qu'elle avait fait. Pendant des années, elle nous a soutenu, non seulement au sein du comité, mais aussi de la commission des finances, et elle nous a aidés à rétablir l'équilibre financier grâce à des collectes de fonds. Elle était également toujours prête à recruter des membres par téléphone ou à aider lors de manifestations ».

(Sg)



## À propos de la session

Lors de la session d'hiver, les personnes nouvellement élues au Conseil national et au Conseil des États ont eu à traiter de nombreuses interventions sur des thèmes de politique migratoire. Au final, toutes les interventions de l'UDC et du PLR ne sont plus acceptées. Ci-après, nous nous penchons sur deux objets – un aperçu de tous les débats est disponible sur [www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)

### **Par le biais d'une session extraordinaire, l'UDC voulait renverser la nouvelle pratique du SEM en matière d'asile pour les Afghanes. Son plan a provisoirement échoué**

À la mi-juillet 2023, le Secrétariat d'État aux migrations a développé une nouvelle pratique pour les femmes et les filles originaires d'Afghanistan. Désormais, le SEM considère les requérantes d'asile afghanes comme des victimes à la fois d'une législation discriminatoire et d'une persécution religieuse – si d'autres motifs de persécution pertinents pour le droit des réfugié-es n'entrent pas en ligne

## « Le résultat très serré du vote fait craindre le pire pour l'avenir. Nous devons rester vigilant-es. »

de compte. C'est pourquoi elles sont reconnues comme réfugiées et ont droit au regroupement familial. Un jugement du Tribunal administratif fédéral soutient cette nouvelle pratique. L'UDC et le PLR ont fait de cette nouvelle pratique le sujet d'une session d'asile extraordinaire. Une motion d'ordre de Gerhard Pfister, voulant renvoyer l'affaire en commission pour des raisons formelles, a été largement adoptée. Le Conseil des États a également suivi le lendemain et a transmis l'objet.

### **Le Conseil national coule de justesse le projet pilote de Damian Müller sur l'Érythrée**

L'intervention voulait obliger le Conseil fédéral à élaborer un projet qui permettrait le renvoi des requérant-es d'asile érythréen-es débouté-es vers un pays tiers en dehors de l'espace Schengen. Comme sur un coup de chance, par 91 voix contre 96, le Conseil national a rejeté une motion de Damian Müller sur ce point. Elle n'est donc plus sur la table. Mais une motion très similaire du PLR a été déposée par Petra Gössi le 21.12.23 au Conseil national.

Le PLR et l'UDC mènent depuis des années une politique populiste sur le dos des personnes en fuite

Le Conseil fédéral s'est déjà opposé au projet pilote au Conseil des États de même qu'Élisabeth Baume-Schneider au Conseil national: le nombre d'Érythréen-es tenu-es de quitter le pays est stable et se situe autour de 300 personnes. Ces personnes ne peuvent bénéficier que de l'aide d'urgence et seul-es 57% des Érythréen-es y ont

recours. L'intervention ne concerne qu'un petit nombre de personnes et n'est pas réalisable pour des raisons juridiques et pratiques. La loi sur l'asile n'autorise un renvoi dans un pays tiers que si la personne concernée a un lien avec ce pays. De plus, elle ne contient aucune base juridique pour le financement du projet. Et la Suisse, en tant que responsable du renvoi, devrait pouvoir garantir que le pays d'accueil respecte tous les standards en matière de droits humains. L'arrêt de la Cour suprême britannique concernant le Rwanda montre que cela n'est guère possible. En outre, le Royaume-Uni a déjà versé 133 millions de livres sterling sans que le Rwanda n'ait repris une seule personne. De plus, les coûts d'un tel projet seraient d'environ 188 000 francs par personne. Il serait donc très difficile de trouver un tel pays tiers.

La majorité de la Commission des institutions politiques du Conseil national s'est également opposée à la motion Müller. Premièrement, de nombreuses questions ouvertes n'ont pas été clarifiées. Deuxièmement, 80% des demandes d'asile érythréennes proviennent des naissances sur le territoire suisse. Par nature, ces enfants n'ont aucun lien avec l'Érythrée. Enfin, le faible nombre de personnes concernées plaide contre cette proposition.

Le déroulement de la discussion au Conseil national, décrit sommairement, montre que des arguments rationnels peuvent convaincre. Mais le résultat très serré du vote fait craindre le pire pour l'avenir. Nous devons rester vigilant-es.

(Pf)

# OIM : la lutte contre la migration en bleu onusien

Un rapport récemment publié montre comment l'Organisation internationale des migrations (OIM), dont le siège est à Genève, met en œuvre une politique d'exclusion pour le compte de l'UE. Et reçoit des millions pour cela.

Depuis des années, l'UE investit des millions pour contrôler, dans son intérêt, les différentes routes migratoires. Ce faisant, elle délègue de plus en plus son régime frontalier à des États qui ne font pas partie de l'UE. Cela vaut tout particulièrement pour la région des Balkans, en particulier pour la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Macédoine du Nord et l'Albanie. Le rapport «Repackaging Imperialism», publié par le groupe de réflexion néerlandais «Transnational Institute», montre qu'une organisation joue un rôle particulièrement important dans la politique d'externalisation de l'UE : l'agence des Nations unies pour les migrations «International Organisation of Migration» (IOM/OIM).

## Des mesures de cloisonnement pour le compte de l'UE

Le rapport montre de quelle manière l'UE et l'OIM, en collaboration avec d'autres organisations et autorités locales, uti-

lisent la région comme un laboratoire d'essai en matière de politique migratoire. Des sommes énormes sont injectées dans le développement de systèmes biométriques, des programmes de rapatriement intensifs sont mis en place, des camps inhumains sont exploités et des millions sont investis dans l'infrastructure frontalière. Pendant ce temps, les conditions de vie des personnes migrantes restent catastrophiques – ce n'est pas un dommage collatéral, mais bien l'objectif de cette politique. En 2016, l'OIM a ainsi reçu 10 millions d'euros de l'UE. Sa mission : rendre la frontière nord-macédonienne étanche – avec des gardes-frontières et des infrastructures comme des appareils de surveillance ou des véhicules. Et en Bosnie, l'organisation de la «famille ONU» a équipé les gardes-frontières et les forces de police de drones, d'équipements anti-motocyclettes et de véhicules. Des véhicules dont il est prouvé qu'ils ont été utilisés pour des attaques contre des personnes

migrantes ou lors d'expulsions violentes de lieux de vie de personnes exilées. Comment cela peut-il s'accorder avec l'image humanitaire de l'OIM ?

## Complicité de l'OIM

«Repackaging Imperialism» égratigne l'image prétendument propre de l'OIM et montre comment l'UE agit de manière impérialiste vis-à-vis de ses voisins dans les Balkans, en exerçant son pouvoir et son influence sur la manière dont ils gèrent leurs territoires. L'OIM y apporte son aide consentante et donne à l'ensemble un joli vernis onusien. Mais si l'on regarde de près, on voit bien : La coopération fait partie d'un régime de fermeture violent. Un régime que les organisations de l'ONU ne devraient pas soutenir, mais combattre.

(Ln)

Pour lire le rapport complet : [tmi.org/en/publication/repackaging-imperialism](https://tmi.org/en/publication/repackaging-imperialism)



## IMPRESSUM

**BULLETIN**  
**SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

Paraît 4 fois par an

ISSN 2673-7701

Tirage de cette édition :

**2500 allemand / 600 français**

Affirmés par la REMP/FRP :

**2260 allemand / 517 français**

Composition/Graphisme :

**Graziella Bärtsch et Moana Bischof**

Impression et expédition :

**selva caro druck ag, Films Waldhaus**

Rédaction :

**Lorenz Naegeli (Ln), Sophie Guignard (Sg), Peter Frei (Pf), Simon Noori (Sn)**

Traductions :

**Sosf**

Lectorat : **Olivier von Allmen, Sosf**

Photos :

**Ursula Markus**

Délai rédactionnel pour le prochain numéro : le 28 avril 2024

Nous nous réservons le droit d'abrégier le courrier des lecteur·ices

Cotisation 2024 abo inclus :

**salarié·es Fr. 70.- / couples Fr. 100.- /**

**non-salarié·es Fr. 30.- /**

**organisations Fr. 120.-**

Abonnement :

**individuel Fr. 30.- / organisations Fr. 50.-**

Editrice :

**Solidarité sans frontières**  
**Schwanengasse 9**

**3011 Bern**  
**(regroupement CAS/MODS)**

Tél. 031 311 07 70

[sekretariat@sosf.ch](mailto:sekretariat@sosf.ch)

[www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)

CP 30-13574-6

IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6

BIC POFICHBEXXX

Living Smile Vidya ou Smiley

## Actrice, autrice, réalisatrice, femme trans et activiste

Smiley a souvent, durant ses 41 années de vie, dû réinventer son existence. Alors qu'elle a, à plusieurs reprises, littéralement changé l'histoire des personnes assignées aux mêmes catégories qu'elle, ses appartenances multiples l'ont fait retourner à la case départ.



Selon le Dalit History Month – un projet de travail de mémoire sur les personnes issues de la caste des Dalit – Smiley est la première personne trans en Inde à voir son identité de genre reflétée sur son passeport. Elle fait également partie de la première génération dalit à avoir terminé une éducation tertiaire. Elle est diplômée de la Tanjavur Tamil University en linguistique appliquée. Alors que c'est culturellement impossible pour les personnes trans en

Inde, elle a trouvé un emploi, dans une banque. Activiste et artiste, Smiley a réalisé et joué dans des pièces, des performances, et des films. Cela l'a mise en danger de mort.

### Incompétence des autorités

Living Smile Vidya quitte l'Inde pour demander protection en Suisse. Or, le film L'audition, dans lequel elle a tourné, et qui relate les auditions d'asile le montre : le SEM manque d'expertise sur la transidentité : « J'ai été la première personne trans à changer de nom et de sexe. D'après mes papiers légaux, je suis donc une femme. J'ai dû remplir le questionnaire d'admission destiné aux femmes. Je n'avais pas le choix, je devais répondre aux questions. Ainsi, quelque part dans un dossier du SEM, j'ai eu mes règles. » Son quotidien de femme trans a été également difficile dans les centres d'asile, parce qu'aucune mesure spécifique n'a été prise. « On ne m'a jamais dirigé vers des associations de soutien aux personnes queer, mais on m'a fait changer de lieu de vie de nombreuses fois. »

Sa demande d'asile a été refusée. L'administration fédérale, dans son incapacité à reconnaître l'intersectionnalité et la continuité coloniale des oppressions, estime qu'elle n'est pas en danger en Inde, puisque les

### ANZEIGEN

widerständiger rückblick  
auf eine woche voller  
rassismus:  
antira-wochenschau  
abonnieren auf  
**antira.org**

wir drucken |  
**Klimaneutral**

**für den wald.**

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.  
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und  
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.  
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

**selva caro druck**  
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch

personnes trans y existent officiellement. La criminalisation des personnes trans, ou hijras, vient de l'Inde britannique. Si la Cour suprême indienne a reconnu en avril 2014 les hijras comme un troisième genre officiel, les personnes de ce groupe sont condamnées à vivre entre elles, et n'ont droit qu'à l'exercice de la mendicité comme activité économique. Smiley ne peut pas espérer une vie digne en Inde. Son identité, son activisme et sa notoriété artistique font peser sur elle des menaces de mort. Elle a été victime d'un accident de la route vraisemblablement commandité par les autorités indiennes.

## « Smiley a fait recours à la décision, et attend le verdict depuis six ans. Elle vit dans un studio de la banlieue de Lucerne, et est empêchée de travailler. »

### Attendre depuis six ans

Smiley a fait recours à la décision, et attend le verdict depuis six ans. Elle vit dans un studio de la banlieue de Lucerne, et est empêchée de travailler. La seule manière pour elle d'obtenir une autorisation d'activité lucrative en tant que ressortissante d'un état tiers est de contourner la préférence nationale en prouvant qu'aucune autre personne de Suisse ou de l'UE ne peut faire son travail. Elle met alors en scène des pièces de théâtre dont le sujet est elle-même. C'est peut-être parce que le SEM n'a pas pris au sérieux son histoire la première fois qu'elle est condamnée à la répéter.

Qu'à cela ne tienne, après tout Smiley est une activiste. «Je le serai toujours, je ne vais pas arrêter de me battre pour les autres personnes dans ma situation quand j'aurai pu améliorer la mienne», nous confie-t-elle pendant l'entretien. Elle ajoute: «Je comprends que certaines personnes migrantes cessent l'activisme une fois qu'elles ont obtenu un statut. C'est un choix que je respecte, mais ce n'est pas moi. Je suis une activiste qui veut vivre, rêver et avoir du plaisir. Et je veux rester engagée. C'est pour cela que j'ai conclu mon dernier spectacle par cette phrase: «Engagez-moi».

(Sg)

# Agenda

## #NoRAEC: réunion d'information et lancement de la campagne

LE 27 MARS, 19 H  
AUTONOME SCHULE ZÜRICH, SIHLQUAI 125

Non au système RAEC: réunion d'information sur le contenu et les conséquences du «Régime d'Asile Européen Commun» RAEC. Celui-ci signifie de facto l'abolition du droit d'asile. Et donc un pilier fondamental de l'ordre juridique européen. Qu'est-ce que cela signifie pour la Suisse? Et comment nous organiser contre cela?

Plus d'informations sur [www.sosf.ch](http://www.sosf.ch)

## Assemblée générale de Sosf

LE 19 AVRIL, À PARTIR DE 18 H  
BRASSERIE LORRAINE  
QUARTIERGASSE 17, 3013 BERN

Chaque année, Sosf invite ses membres et sympathisantes à son Assemblée générale à la Brasserie Lorraine à Berne. À cette occasion, nous voulons discuter avec le plus grand nombre possible de personnes concernées et solidaires de l'orientation du contenu et du travail pratique de Solidarité sans frontières. Où devons-nous regarder de plus près, pour quoi pouvons-nous collectivement mobiliser des forces?

PROGRAMME DE LA RÉUNION :  
18 H PARTIE STATUAIRE  
18H30 PARTIE PUBLIQUE AVEC DISCUSSION  
AUTOUR DE NOS THÈMES ET DE L'ACTUALITÉ  
20 H REPAS COMMUN (VEUILLEZ VOUS  
INSCRIRE À [SEKRETARIAT@SOSF.CH](mailto:SEKRETARIAT@SOSF.CH)).

## Projet Kombi

Les personnes ayant reçu une décision négative en matière d'asile vivent sans perspectives et sont isolées. Le projet Kombi vise à lutter contre cette situation en organisant des soirées communes avec des conférences, des présentations et des repas dans différents lieux de Zurich. Plus d'infos sur: <https://www.projektkombi.ch/>

## Conférence romande sur l'asile 2024

SAMEDI, 27 AVRIL, DE 17 H À 20.30 H,  
LAUSANNE

3ème volet: Livret F – admission provisoire. Le programme détaillé et le lieu suivront.